n° 09 JANVIER 2024

Les Loges & Vous

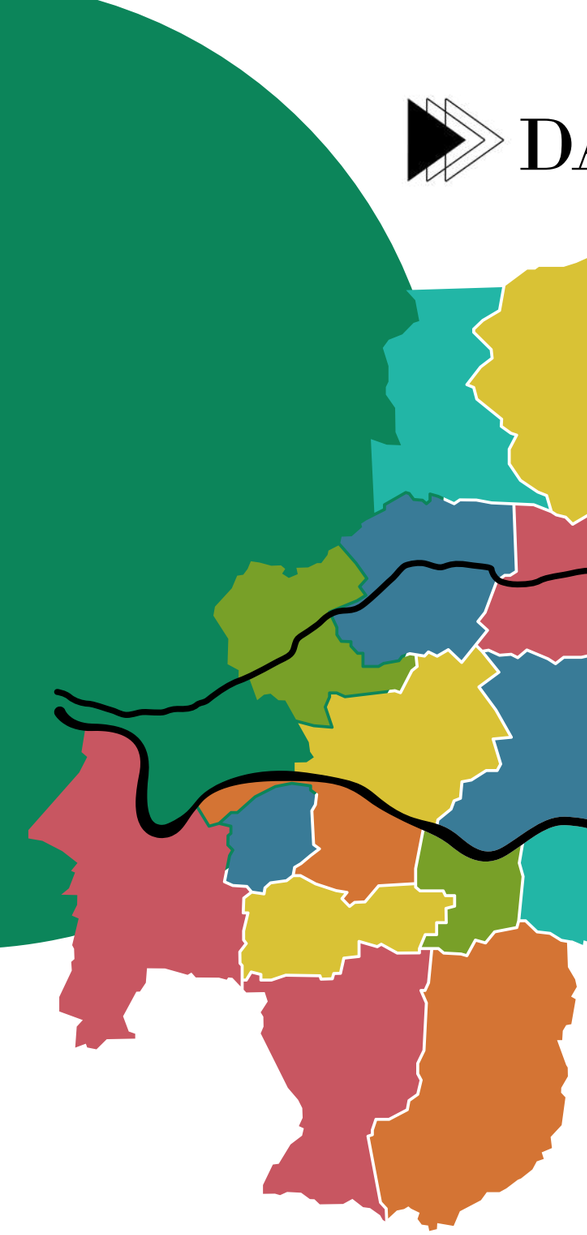
Le magazine d'information de la Communauté de communes des Loges

LA SANTÉ

Une priorité pour notre territoire

Communauté de communes des Loges

DANS CE NUMÉRO



02 Dans ce numéro

03 L'édito du Président

04 Politique santé de la CCL

06 Maisons de Santé Pluridisciplinaires

07 Centre Régional de Santé

08 Bilan à mi-mandat

10 Habitat

12 Petite enfance

14 La CCL vous informe

16 Concours photo

LE MAGAZINE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Président de la CCL, M.Mura

RÉDACTION ET COORDINATION
Communauté de communes des Loges

CRÉDITS PHOTOS
Communauté de communes des Loges

CONCEPTION ET RÉALISATION
Communauté de communes des Loges

IMPRESSION
Prevost Offset
imprimé sur Papier PEFC, issue de forêts gérées durablement.

DÉPÔT LÉGAL
Décembre 2023

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Nous voilà déjà à la moitié de notre mandat.

Pour réaliser son projet de territoire 2021-2026 approuvé en septembre 2021, pour les années 2021 à 2026, la Communauté de communes des Loges (CCL) s'appuie sur ses élus communautaires et communaux, ses acteurs économiques et son personnel territorial mobilisés chaque jour.

La création de boucles cyclo-touristiques, la refonte du site internet, la création d'un schéma directeur des mobilités actives, le pilotage des Opérations de Revitalisation de Territoire (ORT) et Petites Villes de Demain (PVD), la construction d'une nouvelle crèche, la mise en place d'un guichet unique petite enfance, la dématérialisation des démarches d'urbanisme, la rénovation de voiries communautaires, la préparation de la prise de compétence eau potable et assainissement collectif, l'attribution de fonds de concours aux communes …. Voici une partie de la liste des 93 actions de notre projet de territoire réalisées ou en cours.
La CCL facilite la communication entre les élus des communes du territoire. En plus des réunions fréquentes avec les services, ils se retrouvent annuellement autour du projet de territoire pour débattre des actions menées.
La thématique « Un territoire uni pour agir durablement » de notre projet de territoire est LE leitmotiv de ce mandat.

Au fil des pages de ce magazine, vous pourrez découvrir les projets finalisés en 2023 et ceux en cours pour cette année 2024.
L'offre de santé et l'accès aux soins sont des enjeux majeurs pour la Communauté de communes des Loges. Ce magazine consacre un dossier spécial à la politique santé afin de vous présenter les actions mises en oeuvre.
L'accompagnement des propriétaires occupants et bailleurs est également une action forte pour la Communauté de communes des Loges. Un dispositif d'accompagnement administratif, technique et financier vous est proposé pour vos travaux de rénovation énergétique ou de rénovation globale sur un logement dégradé. Enfin nous vous proposons aussi de faire connaissance avec les métiers de la petite enfance. En cette période d'orientation scolaire, cela fera peut-être naître des vocations !

Tous ensemble, avec vous, nous sommes les acteurs du développement de notre territoire.

Je vous souhaite, ainsi que l'ensemble des élus communautaires, à toutes et à tous, une excellente année 2024, pleine de joie et de réussites.

Très Amicalement,

Frédéric Mura



POLITIQUE SANTÉ

Les élus de la Communauté de communes des Loges, les professionnels de santé du territoire ainsi que les institutions liées à la santé se mobilisent et se coordonnent pour réduire les inégalités territoriales d'accès aux soins, et pour développer des réponses adaptées aux besoins de la population.

La santé au coeur de nos préoccupations

À la suite d'un état des lieux pointant une couverture médicale très insuffisante, l'offre de santé et l'accès aux soins pour la population sont des objectifs prioritaires du projet de territoire de la CCL.

Ainsi, plusieurs actions sont inscrites au projet de territoire jusqu'en 2026 :
• l'extension des deux Maisons de santé pluridisciplinaires existantes (Châteauneuf-sur-Loire et Sandillon) ;
• le renforcement des pôles de santé secondaires à Fay-aux-Loges, Vitry-aux-Loges et Tigy / Vienne-en-Val ;
• la mise en place d'incitations à l'installation de nouveaux médecins ;
• le développement de la téléconsultation ;
• le partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de l'Est Orléanais ;
• le soutien aux acteurs de la prévention ;
• l'encouragement des pratiques sportives par la création de parcours de santé.

Et les actions se concrétisent :



♦ la CCL encourage les pratiques sportives par la création de **parcours de santé** sur 7 communes du territoire, avec une aide par catégorie de communes :
- Férolles, Ouvrouer-les-Champs, Sury-aux-Bois : 15 000 € par projet
- Tigy, Vienne-en-Val : 11 000 € par projet
- Jargeau, Sandillon : 8 000 € par projet.

♦ une **mallette de télémédecine** acquise pour être mise à la disposition des infirmières et des EHPAD souhaitant s'engager dans cette démarche avec l'accompagnement de la CPTS. Le cabinet infirmier de Sury-aux-Bois expérimente ce nouvel outil depuis mars 2023, au domicile des patients ou au cabinet.

♦ la cession d'un pavillon pour installer les **locaux du CIHL** ;

♦ des aides pour une **1ère installation sur le territoire** de médecins généralistes, médecins spécialistes, dentistes et sages-femmes : 15 000 € à raison de 5 versements de 3 000 € sur 5 ans.

Ils en bénéficient :
• Madame Manon SUARD, sage-femme, s'est installée en novembre 2022 à Vienne-en-Val ;
• Madame Fabienne VIGUIER, médecin généraliste, est installée au cabinet médical à Tigy depuis octobre 2023 ;
• Monsieur Patrick DEFREMONT, médecin généraliste, est installé au cabinet médical à Tigy depuis octobre 2023.

♦ La CCL continue a développer son **partenariat avec la CPTS**, pour :
• faciliter notamment la e-santé (téléconsultation / télé-expertise / télé-soins),
• mettre en place des actions de prévention en matière de santé.

Contact : Isabelle Dubuy
02 38 46 99 66
dgs@cc-loges.fr



Les mobilités douces en faveur de la santé

En plus de faciliter vos déplacements et diminuer votre empreinte carbone, le vélo et la marche ont un impact positif direct sur votre santé. La réduction des maladies chroniques grâce à l'usage du vélo à la place de la voiture a été démontrée dans de nombreuses études.
30 minutes de vélo ou de marche au quotidien contribuent au maintien de la forme physique, à l'amélioration de la circulation sanguine et de la coordination. Enfin, le vélo est aussi une arme antistress efficace. Alors « le vélo, c'est la santé » !

Source : https://www.fub.fr/velo-ville/environnement/velo-bon-sante-moral

Les aides apportées par la CCL aux communes

Châteauneuf-sur-Loire	Création d'un centre pédiatrique	130 000 €
Donnery	Aménagement d'un cabinet dentaire	102 648 €
Fay-aux-Loges	Création de locaux médicaux et paramédicaux	130 000 €
Jargeau	Réhabilitation d'un cabinet médical	130 000 €
Saint-Denis-de-l'Hôtel	Acquisition d'un cabinet médical	130 000 €
Saint-Martin-d'Abbat	Acquisition d'un local de santé	104 832 €
Sury-aux-bois	Extension du cabinet infirmier	79 511 €
Tigy	Acquisition du cabinet médical	130 000 €
Vienne-en-Val	Acquisition d'un cabinet de kinésithérapie	130 000 €

La santé de votre cerveau

MOTS MÊLÉS

O	S	T	E	H	C	E	R	C	X	Z	D	Y	P	K
R	A	X	P	I	S	C	I	N	E	T	C	C	S	O
E	N	V	C	L	C	O	M	M	U	N	E	S	L	H
N	T	C	E	X	E	R	C	I	C	E	T	W	C	A
O	E	V	M	A	N	D	A	T	T	P	R	S	C	B
V	V	Q	P	A	R	C	O	U	R	S	A	T	P	I
A	L	O	G	E	M	E	N	T	O	I	N	N	A	T
T	Y	P	S	B	P	G	C	V	P	G	S	A	T	A
I	E	G	U	E	R	I	R	J	S	E	P	F	I	N
O	J	M	C	R	E	N	G	I	O	S	O	N	E	T
N	U	E	T	E	R	R	I	T	O	I	R	E	N	S
M	H	L	T	E	M	R	O	F	Z	C	T	D	T	M
X	V	E	Q	L	O	G	E	S	V	O	U	I	K	F
T	E	L	E	M	E	D	E	C	I	N	E	Y	S	S
D	E	R	B	I	L	I	U	Q	E	Q	R	B	H	Y

CCL
COMMUNES
CRECHE
ENFANTS
EQUILIBRE
EXERCICE
FORME
GUERIR
HABITANTS
LOGEMENT
LOGES
MANDAT
PARCOURS
PATIENT
PISCINE
RENOVATION
SANTE
SOIGNER
SPORT
TELEMEDECINE
TERRITOIRE
TRANSPORT

SUDOKU Niveau facile

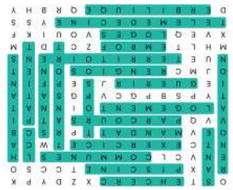
6				2	4	7		
	4		6			8	1	2
		2	3		1			5
	7	5						3
1								6
2						4	9	
4			7		3	9		
5	3	8			9		6	
		9	1	6				4

8		4	2	6		1		
							3	7
5				9	4		6	
	8	1			2	5	7	3
4	7	5	1			6	2	
	4		9	3				6
1	5							
		3		2	5	9		4

Les solutions :







MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES

L'agrandissement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Sandillon est en cours

Depuis mai 2016, la Communauté de communes des Loges met à disposition des locaux à des professionnels de santé au sein de la Maison de santé pluridisciplinaire, rue des Sternes à Sandillon.

Une vingtaine de professionnels vous accueillent aujourd'hui : médecins généralistes, infirmière(er)s, kinésithérapeutes, psychologue, podologue, orthoptiste….

L'organisation au sein du bâtiment s'est modifiée au fur et à mesure de l'arrivée des nouveaux professionnels de santé. La salle d'urgence et la salle de pause ont été transformées en cabinets. La salle d'attente, dans le hall d'accueil, est exiguë.
De plus, un manque de places de stationnement ne permet pas à la patientèle d'y accéder en toute facilité.



Pour permettre l'installation de nouveaux professionnels de santé, la Communauté de communes des Loges a, depuis octobre 2023, débuté des études de faisabilité pour la réalisation d'une extension.

La mission de programmiste est confiée au Bureau d'études CRESCENDO.
Les professionnels de santé ont pu exprimer leurs besoins lors de l'étude de programmation qui doit se poursuivre jusqu'en février 2024. La CCL a également acquis des parcelles foncières pour permettre l'extension.

La Maison de santé pluridisplinaire bénéficera :
- de plusieurs cabinets de consultation supplémentaires ;
- d'espaces communs (salle de réunion, salle d'urgence, 4 salles d'attente, un studio pour l'hébergement d'étudiants en médecine) ;
- de 15 places de parking pour les professionnels de santé.

Le laboratoire d'analyses ne sera pas touché par ces travaux.

Les études de maîtrise d'œuvre débuteront au deuxième semestre 2024. Les travaux sont prévus en 2025 et 2026.

La médecine du travail déménage

L'antenne du CIHL, Service de Prévention et de Santé du Travail du Loiret, installée dans les locaux de la MSP, 3 rue du crozier à Châteauneuf-sur-Loire, a déménagé le 1er décembre 2023.

Les nouveaux locaux sont dorénavant au 48 rue du Clos renard à Châteauneuf-sur-Loire, dans un batiment cédé par la CCL et totalement rénové par le CIHL.
Cette opération permet de libérer 4 cabinets de consultations supplémentaires à la MSP afin d'accueillir de nouveaux professionnels.
En parallèle la commune construit les locaux du futur pôle pédiatrique.

CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ

Les études avancent pour sa restructuration

Depuis le 1er janvier 2021, dans le cadre du projet « Une région 100 % santé », la Région Centre-Val de Loire a implanté un de ses centres de santé à Jargeau, 1 rue de la basse-cour.
La Communauté de communes des Loges s'est engagée, lors de la signature de la convention, à réhabiliter les locaux.

Grâce à cette réhabilitation :

- les sanitaires seront accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- les locaux seront aménagés pour permettre d'accueillir cinq cabinets médicaux (quatre cabinets de médecins et un d'infirmiers),
- l'accueil sera aménagé pour accueillir les usagers et le poste de travail de deux assistantes,
- les professionnels de santé disposeront d'une salle de réunion/concertation,
- une pièce permettant le stockage des matériels de soins et d'hygiène sera réalisée,
- un studio sera aménagé pour accueillir des internes stagiaires en médecine,
- deux cabinets supplémentaires permettront également d'accueillir d'autres professionnels de santé.

Pendant la restructuration, le Centre régional de santé est installé au 11 rue du 8 mai 1945 à Jargeau.

La maitrise d'œuvre est confiée à Isabelle Leconte Architecte.

juin 2023
début des études de maîtrise d'œuvre

10 mois
travaux

mai 2025
ouverture du centre régional de santé rénové



Contact : Isabelle Le Quéré
02 38 46 04 98
responsable-technique@cc-loges.fr

BILAN À MI-MANDAT

4 axes

89 actions

Janvier 2024 : un mois et une année qui marquent le milieu du mandat 2020-2026.
Voici un aperçu synthétique de l'avancée du Projet de territoire de la CCL, structuré autour de 4 axes, déclinés en orientations stratégiques, regroupant 89 actions.

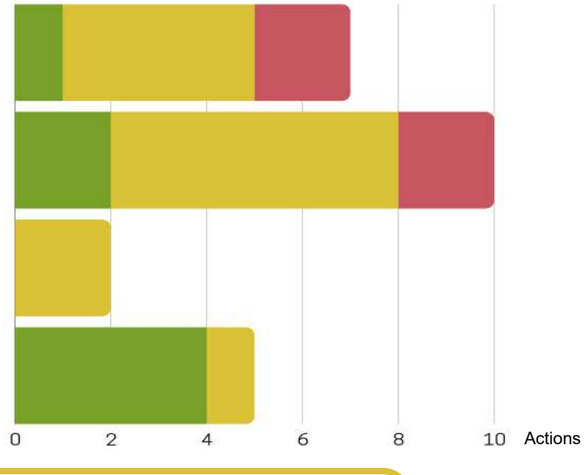
Fait En cours À engager

Axe 1 : Renforcer les facteurs d'attractivité et de développement



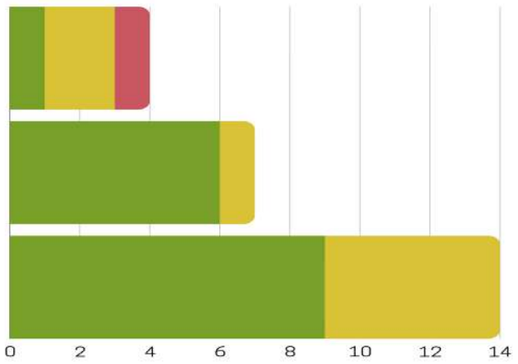


- Consolider un écosystème favorable à la croissance économique du territoire
- Construire un projet touristique autour de la qualité des paysages et du patrimoine
- Inscrire la mobilité comme un enjeu prioritaire
- Promouvoir le territoire et valoriser son identité



Communauté de communes des Loges
@ccdesloges
Communauté de communes des Loges

Axe 2 : Favoriser le bien vivre sur notre territoire



- Créer les conditions d'une vie inclusive
- Promouvoir une conception globale de la santé
- Renforcer un cadre de vie de qualité



Axe 3 : Innover pour un projet de territoire respectueux de l'environnement



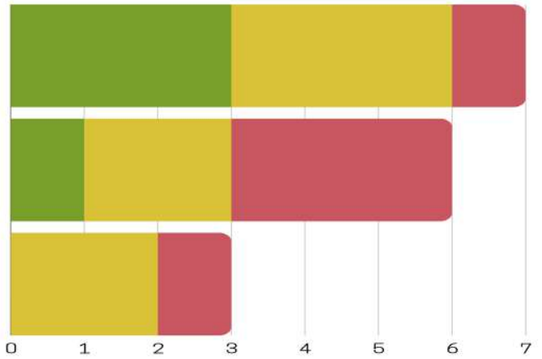


- Protéger la population et son environnement
- Relever le défi de la gestion de l'eau
- S'inscrire pleinement dans le processus de la transition écologique



Axe 4 : Organiser la solidarité au sein du bloc communal





- Améliorer la double relation, politique et technique, entre communes et intercommunalité
- Développer les mutualisations
- Structurer les services communautaires





HABITAT

C'est le moment de rénover !



La Communauté de communes des Loges a confié le suivi du dispositif et l'accompagnement des particuliers à l'opérateur Soliha Loiret.

Depuis le lancement de l'OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, en janvier 2023, plus de 100 propriétaires ont pris contact avec Soliha Loiret. Les demandes portent majoritairement sur des projets de travaux de rénovation énergétique. Des projets plus ambitieux de rénovation globale sont portés par des propriétaires occupants mais également par des propriétaires bailleurs qui souhaitent rénover des logements très dégradés afin de les remettre sur le marché de la location.

20 projets sont en cours d'accompagnement.
Soliha Loiret réalise une visite du logement pour vous apporter des conseils en travaux.
Un accompagnement administratif et financier vous permet ensuite de mobiliser des subventions de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), du Département du Loiret et de la CCL.

- ♦ 7 projets sur 5 communes de la CCL ont déjà bénéficié de financements.
- ♦ 4 propriétaires occupants ont engagé une rénovation énergétique ; les subventions couvrent en moyenne 60% du coût global du projet.
- ♦ 3 projets sont portés par des propriétaires bailleurs pour la remise sur le marché de logements vacants.

Qui peut bénéficier des aides de l'OPAH ?

• Les propriétaires occupants, sous conditions de ressources, qui s'engagent à occuper le logement pendant 3 ans ;
• Les propriétaires bailleurs, qui s'engagent à mettre en location un logement décent, pendant 6 ans, à un loyer « maîtrisé » et à des ménages sous conditions de ressources.



Pour quels types de travaux ?
• Les travaux de rénovation énergétique ;
• Les travaux de rénovation globale, que le logement soit occupé ou vacant.

Si vous êtes éligible, Soliha vous proposera un accompagnement entièrement pris en charge qui comprend :
• un accompagnement administratif et technique : visite du logement, conseils techniques avec recommandations de travaux et montage des dossiers de demande d'aides financières ;
• un accompagnement financier : des aides financières de l'Anah, du Département du Loiret et de la Communauté de communes des Loges, pour financer une partie des travaux, jusqu'à 80%.

Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subventions.

Contact : SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
02 38 77 84 89
contact.loiret@soliha.fr

Témoignage sur un projet de réhabilitation accompagné par l'OPAH à Vitry-aux-Loges



Les travaux de rénovation de cette fermette vacante et dégradée de 70 m² viennent de s'achever (photo). Les propriétaires ont engagé 80 000 € de travaux pour la remettre en état.
Les travaux ont permis d'atteindre 80% d'économie énergie et l'étiquette énergétique C.

Les propriétaires se sont engagés à louer le logement pendant 6 ans à un loyer modéré conventionné avec l'Agence Nationale de l'habitat (Anah). Grâce à l'OPAH, ils ont bénéficié de 50 000 € d'aides de l'Anah, du Département du Loiret et de la CCL

Le locataire est ravi : « C'est un bien locatif rare qui me permet de m'installer et de poursuivre mon activité professionnelle sur le territoire ».

Le propriétaire, quant à lui, est satisfait de l'accompagnement réalisé par Soliha, surtout pour « les démarches administratives assez fastidieuses ». La seule difficulté rencontrée a résidé dans la coordination des différentes entreprises locales qui sont intervenues.

Bravo aux propriétaires pour cette rénovation de qualité !

Aides financières pour l'habitat de centre-bourg

En complément des aides de l'OPAH pour la rénovation des logements, la Communauté de communes des Loges propose des aides pour développer l'habitat des cœurs de bourgs de ces 20 communes.

Ces aides sont proposées **sans conditions de ressources**, pour maintenir la dynamique et l'esthétique de nos villes et villages et limiter l'étalement urbain.

3 aides sont proposées par la Communauté de communes des Loges dans les centre-bourgs de ces 20 communes :
• sortie de vacance : réalisation de travaux dans un logement inoccupé depuis au moins 2 ans pour y vivre ou le louer. (jusqu'à 4 000 € d'aide) ;
• accès aux étages des commerces : création d'un accès indépendant au logement situé à l'étage d'un commerce pour pouvoir le louer, le vendre ou l'habiter (jusqu'à 4000 € d'aide) ;
• fusion de petites surfaces : pour re-créer des logements familiaux en centre-ville (jusqu'à 2500 € d'aide).

Une question sur la rénovation de votre logement : 1 seul contact

02 38 77 84 89
contact.loiret@soliha.fr

Opération Programmée Amélioration HABITAT – C'est le moment de rénover ! · Agence nationale de l'habitat Anah · Communauté de communes des Loges · Petites villes de demain · Loiret votre Département

PETITE ENFANCE



Le relais petite enfance fête ses 20 ans

En 2003, la Communauté de communes des Loges prenait la compétence « RAM – Relais Assistants Maternels » et ouvrait son premier RAM.
Avec un territoire en pleine expansion, un deuxième RAM a été créé en 2006, puis un troisième en 2011 et un quatrième en 2017. En 2019, le RAM de Châteauneuf-sur-Loire intègre la Communauté de communes des Loges.
Les animatrices des Relais ont toujours eu la volonté d'étoffer leur offre de services pour les assistant(e)s maternel(le)s tout en maintenant celle en direction des familles.
Une des mesures de la réforme des modes d'accueil a été la modification du nom de ces Relais depuis le 1er septembre 2021 : le Relais Assistants Maternels (RAM) s'appelle dorénavant le Relais Petite Enfance (RPE), avec des missions élargies. Ils deviennent ainsi des points de référence et sources d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile.

Le service change, évolue et s'adapte aux différentes règlementations ; la motivation et le dévouement des animatrices restent toujours aussi fort.
Aujourd'hui, les 20 ans des Relais Petite enfance de la CCL prouvent toute l'utilité de ce service public.

Depuis le 24 novembre 2023 et jusqu'à la fin de l'année 2024, différentes manifestations sont programmées pour fêter ces années au service de la population. Elles seront communiquées au fil de l'année par l'intermédiaire des animatrices.

Et si on faisait connaissance avec nos professionnelles de la petite enfance

Elles sont Assistante Educative petite enfance, Auxiliaire de puériculture, Éducatrice de jeunes enfants et travaillent auprès de vos enfants et des assistant(e)s maternel(le)s du territoire.
Quels sont leurs parcours ? Quels diplômes sont requis pour accéder à ces fonctions ?

Nous vous proposons de découvrir leurs métiers, au travers des portraits de professionnelles de la petite enfance de la Communauté de communes des Loges.

Laurence



Suite à l'obtention du Diplôme d'Etat d'Éducatrice de Jeunes Enfants en voie directe (3 années d'études actuellement), et après avoir exercé en structure d'accueil du jeune enfant, je me suis orientée vers les fonctions d'animatrice en Relais Assistants Maternels à la CCL. Les missions alliaient le terrain et l'administratif, le contact avec les enfants et avec des assistants maternels.



En 2017, j'ai bénéficié d'une mobilité interne afin d'exercer sur un poste nouvellement créé : coordinatrice petite enfance.
C'était l'opportunité d'exercer mon métier autrement : mettre mes qualités d'écoute et de patience au service des équipes petite enfance de la CCL, les soutenir, accompagner la politique des élus et leur connaissance de ce service à la population essentiel pour un territoire.
Un poste d'Educatrice de jeunes enfants offre des opportunités à la fois sur différents lieux d'exercice (crèches, Relais Petite Enfance, Lieux d'Accueil Parent Enfant, Protection Maternelle et Infantile, secteur hospitalier, Maison de l'Enfance…) et sur les missions confiées (agent de terrain, directrice de structures, animatrice de Relais Petite Enfance, responsables de service petite enfance).

Contact : Laurence Gros
02 38 46 04 94
petite.enfance@cc-loges.fr

Marie-Agnès



Mon souhait de travailler auprès des enfants a toujours été présent. Après une tentative du concours de professeur des écoles, j'ai travaillé dans une crèche de la métropole orléanaise de 70 berceaux pour un contrat initial de 4 jours, et finalement qui a duré 2 ans. Puis, j'ai occupé un poste en halte-garderie itinérante : je me déplaçais dans les communes.
En 2006, les halte-garderies itinérantes sur le nord Loire (Fay-aux-Loges, Vitry-aux-Loges et St-Martin-d'Abbat) et fixe de Jargeau sont devenues intercommunales.
J'ai alors intégré la CCL en tant qu'agent social sur 2 jours et demi, et j'étais également animatrice à la PMI (Protection Maternelle et Infantile) au Département du Loiret, pendant 10 ans.
En 2016, grâce à la Reconnaissance de l'Expérience Professionnelle, j'ai obtenu le diplôme d'État d'Éducateur de jeunes enfants.
Et grâce à cette évolution professionnelle, depuis 2018, je suis animatrice dans le Relais Petite Enfance à la CCL.
C'est un métier à fort investissement et particulièrement enrichissant. L'humain a une place primordiale.
Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Virginie



Après avoir obtenu le CAP petite enfance à distance, j'ai effectué des stages en crèche parentale et au sein d'une halte-garderie.
J'ai également travaillé auprès des enfants en tant qu'ATSEM ; j'ai ensuite obtenu l'agrément d'assistante maternelle. Cela m'a permis d'ouvrir la Maison d'Assistant Maternel (MAM) à Vitry-aux-Loges.
En 2017, j'ai été recrutée à la Communauté de communes des Loges, sur un poste d'agent social « volant » sur 3 crèches. En 2018, j'ai intégré l'équipe de la halte-garderie multi-sites, située à Fay-aux-Loges, Vitry-aux-Loges et Saint-Martin-d'Abbat.
J'aime tout ce qu'implique le poste d'Assistante Éducative Petite Enfance : être auprès des enfants, les accompagner à s'insérer dans la vie sociale, le relationnel avec les parents, les échanges avec les collègues. Il faut être passionné pour l'exercer.
Mon projet professionnel est de devenir Auxiliaire de Puériculture.

Véronique



J'ai toujours travaillé auprès des enfants, assistante maternelle quelques mois puis auxiliaire de puériculture en crèche.
En 2011, j'ai intégré la crèche à Sandillon, devenue en 2017 communautaire.
J'ai obtenu le Diplôme d'État d'Éducatrice de Jeunes Enfants par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en 2021.
C'est une voie longue, qui demande un travail personnel important... mais c'est très valorisant.
Cela m'a permis de bénéficier d'une mobilité interne au sein de la CCL. J'occupe maintenant le poste de directrice au sein de la crèche à Fay-aux-Loges.
Mes missions me permettent d'être auprès des enfants, de transmettre mon expérience et d'encadrer l'équipe, conseiller les parents et gérer l'administratif de la structure.
La communication prend une place très importante au quotidien. Mes journées sont très variées.

Stéphanie



J'ai débuté par un CAPA services en milieu rural à la MFR de Férolles. Puis, avec le CFA, j'ai suivi pendant 2 ans un CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance en alternance dans une structure de la CCL.
Après l'obtention de mon diplôme, et grâce à la vacance d'un poste, je suis, depuis maintenant 2 ans, Assistante Éducative Petite Enfance au sein de la crèche de Châteauneuf-sur-Loire.
C'est une passion qui me suit depuis toujours, un milieu dans lequel je me sens à l'aise.
Je ne cesse d'évoluer grâce à la richesse des autres professionnelles.
Voir évoluer les enfants, leur apporter un cadre sécurisant et affectif et avoir du contact avec les familles, c'est très enrichissant.
Ce métier, il est important de l'avoir dans les gènes, il faut de la patience, de l'écoute, savoir s'adapter et être motivée.

Comment se former à ces différents métiers ?

- Par la voie directe en formation initiale
- Par une Validation des Acquis de l'Expérience (Éducateur de Jeunes Enfants - Auxiliaire de Puériculture)
- Par la Reconnaissance de l'Expérience Professionnelle (dispositif uniquement possible pour travailler dans la fonction publique territoriale)
- Par la voie de l'apprentissage (CAP Assistant Éducatif Petite enfance)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser directement aux écoles ou sur le site :
https://www.onisep.fr/metier/le-secteur-de-la-petite-enfance-recrute/les-metiers-et-les-diplomes-lies-a-la-petite-enfance

LA CCL VOUS INFORME

Plus besoin de votre voiture : le transport à la demande est une bonne solution de mobilité



Vous souhaitez vous rendre au Centre régional de santé de Jargeau ? à la Maison de santé de Châteauneuf-sur-Loire ? ou tout simplement besoin de faire vos courses sur le marché ?
Alors pensez au transport à la demande de la Région.

Dans toutes les communes de la CCL, vous pouvez être pris en charge à votre domicile le mercredi après-midi et/ou le vendredi matin, en fonction de la commune de votre destination.

Vous pouvez faire vos courses au marché, chez les commerçants, faire quelques brasses dans l'une de nos deux piscines, vous rendre chez votre médecin sans utiliser votre véhicule.

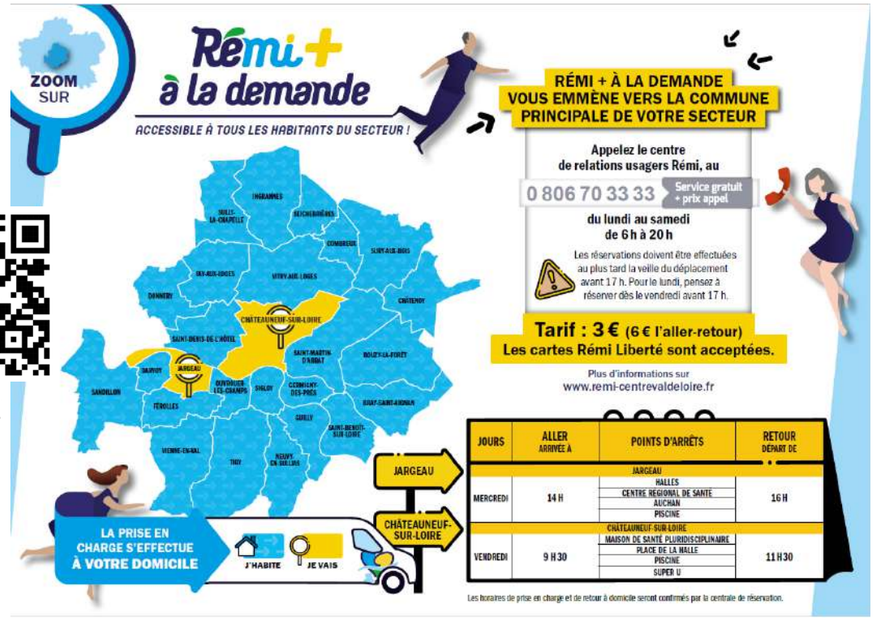
Pour seulement **3€ le trajet** , en réservant jusqu'à 17h la veille de votre déplacement, vous pouvez bénéficier de ce service de ce transport par la desserte des lieux suivants :

Jargeau, le mercredi de 14h à 16h

- Halles (marché),
- Centre Régional de Santé,
- Auchan
- Piscine

Châteauneuf-sur-Loire, le vendredi de 9h30 à 11h30

- Place de la Halle
- Maison de santé pluridisciplinaire
- Super U
- Piscine



https://www.cc-loges.fr/transports-remi-a-la-demande/

Source site REMI de la Région : https://www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itineraires/remi-plus-a-la-demande/

Contact : Paul André
02 38 59 70 96
mobilite-durable@cc-loges.fr



La newsletter de la CCL

Pour cette nouvelle année, la CCL vous propose une nouvelle source d'informations : la newsletter. Cela vous permettra de recevoir les informations importantes directement sur votre boîte mail.
Rendez-vous sur notre site internet pour vous y abonner.

Les cours d'Aquaphobie et Aqua Stand Up Paddle

Tout au long de l'année, la CCL propose des cours et animations pour les adultes et les enfants,dans les piscines de Châteauneuf-sur-Loire et Jargeau.
Les propositions sont variées et adaptées à tous les âges : apprentissage de la natation, perfectionnement, aquagym, aqua bike, jardin aquatique ….
Vous voulez apprendre à aimer l'eau, et y être détendu(e) pour nager avec plaisir ? Des séances d'**aquaphobie** sont ouvertes aux adultes ayant une forte appréhension de l'eau.



Vous connaissez sans doute le **stand up paddle**, sport qui se pratique debout sur une planche en mer ou en lac ?
Cette fois-ci, l'activité est déclinée et se fait à la piscine de Jargeau.
Ce sport très complet vous permet de travailler à la fois votre équilibre et vos muscles profonds.



Les équipes des piscines sont à votre disposition, n'hésitez pas !

Contact : Julien Avezard
06 09 88 72 87
responsable_piscines@cc-loges.fr



Inauguration de la crèche à Châteauneuf-sur-Loire



Ouverte depuis le début de l'année 2023, la crèche les Lucioles des Loges a été inaugurée par Frédéric MURA, Président de la CCL, en présence de Noël LE GOFF (Vice-Président en charge de la Petite Enfance), Stéphane COSTAGLIOLI (secrétaire général de la préfecture du Loiret et sous-préfet d'Orléans), Philippe VACHER (Président du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne), Yves CLÉMENT (Président de la CAF du Loiret) et Florence GALZIN (Maire de Châteauneuf-sur-Loire).



La crèche Les Lucioles des Loges, située au 50 rue du Clos Renard à Châteauneuf-sur-Loire, accueille des bébés et des enfants jusqu'à 3 ans révolus avec un maximum de 16 enfants.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, via le guichet unique Petite enfance (02.38.24.14.23 / guichet.petite.enfance@cc-loges.fr).

Contact : Laurence Gros
02 38 46 04 94
petite.enfance@cc-loges.fr



3,2,1 Participez !

CONCOURS PHOTO

Les Olympiques des Loges 2024

Habitants de la CCL, associations sportives, photographes ...
envoyez-nous vos plus belles photos de sport
sur notre territoire.

Scannez le QR code pour en savoir plus :

54 rue du clos renard
45110 Châteauneuf-sur-Loire
Tél : 02 38 46 99 66
Courriel : secretariat@cc-loges.fr

Communauté de communes des Loges

Horaires d'ouverture au public
Lundi et jeudi 08h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Mardi 08h30 à 12h30
Mercredi 13h30 à 17h30

BOUZY-LA-FORÊT • CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE • COMBREUX • DARVOY • DONNERY • FAY-AUX-LOGES • FÉROLLES • INGRANNES • JARGEAU • OUVROUER-LES-CHAMPS • SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL • SAINT-MARTIN-D'ABBAT • SANDILLON • SEICHEBRIERES • SIGLOY • SULLY-LA-CHAPELLE • SURY-AUX-BOIS • TIGY • VIENNE-EN-VAL • VITRY-AUX-LOGES